



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 14 avril 2026 à 13 h 31 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Vincent Roy, Sonia Ben-Arfa, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Julie Bélisle, Tiffany-Lee Norris Parent, Marc Carrière, Catherine Craig-St-Louis, Luc Chénier, Chloé Bourgeois, Timmy D. Jutras, Jean Lessard, Michael Korhonen et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Vincent Roy préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Véronique Angers, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de Cabinet, Catherine Leclerc, directrice adjointe de Cabinet, Mélisa Feirrer, conseillère politique, Bob Rioux, directeur des communications du Cabinet du conseiller désigné, Éric Pilote, conseiller stratégique du Cabinet du conseiller désigné, M^e Véronique Denis, greffière et M^e Camille Doucet-Côté, greffière adjointe, ainsi que Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, , Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Richard Kouamé, directeur, Finances, Marie-France Laviolette, directrice, Ressources humaines, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Zahir Ouali, directeur adjoint, Service à la population et projets immobiliers, Urbanisme et développement durable, Marco Pilon, directeur adjoint, Planification et gestion du territoire et programmes, Urbanisme et développement durable, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, et Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

CAUP20260414-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 14 avril 2026.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

- 3.2 Projet numéro 146833** - Dérogations mineures - Construire un bâtiment mixte de six étages - 277-283, boulevard Saint-Joseph - District électoral de Hull-Wright - Steve Moran

On invite les collègues à appuyer ce projet de résidences étudiantes, en partenariat avec le CEGEP de l'Outaouais. La crise du logement n'est pas uniforme et elle affecte certains étudiants. Les partenaires se sont mobilisés afin de répondre à cette demande.

- 3.3 Projet numéro 146867** - Dérogation mineure - Construire une habitation multifamiliale à structure isolée - 38, rue Court - District électoral d'Aylmer - Vincent Roy

- 9.4 Projet numéro 146865** – PIIA - Construire une habitation multifamiliale à structure isolée - 38, rue Court - District électoral d'Aylmer - Vincent Roy

- 9.5 Projet numéro 146885** – Patrimoine - Construire une habitation multifamiliale à structure isolée - 38, rue Court - District électoral d'Aylmer - Vincent Roy

Monsieur le conseiller Vincent Roy demande le retrait de ce projet, appuyé par madame la conseillère Caroline Murray. Aucun vote n'est demandé sur ce retrait.

- 4.3 Projet numéro 146799** - PPCMOI - Autoriser l'usage commercial « Service d'huissiers » - 10, rue Noël - District électoral du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Isabelle Cousineau

Monsieur le conseiller Michael Korhonen déclare un potentiel conflit d'intérêt quant à cet item.

5.1 Projet numéro 146980 - Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 955-1-2026 modifiant le Règlement numéro 955-2024 concernant la vente et l'application extérieure de pesticides et sur l'encadrement du travail des entrepreneurs offrant un service d'application de produits antiparasitaires afin d'en optimiser l'interprétation et l'application

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras souligne que ce sujet est hautement sensible et demande une présentation au comité plénier sur ce projet de règlement.

Madame la conseillère Rachel M. Deslauriers détaille les modifications réglementaires proposées. Les travaux sont toujours en cours au sein de l'administration afin que d'autres modifications soient apportées au règlement ultérieurement.

7.2 Projet numéro 147135 - Modification aux statuts et règlements des comités et commissions de la Ville de Gatineau

Monsieur le conseiller Marc Carrière mentionne que le personnel des élus indépendants devrait être inclus dans ce processus.

L'administration indique être en analyse afin de formuler une recommandation visant les agents de recherche. Pour les membres du personnel de cabinet, ces derniers sont déjà régis par un code d'éthique en vigueur. Cette modification pourrait être proposée au conseil municipal du mois de mai.

Madame la conseillère Caroline Murray propose le retrait de l'item afin de revenir avec cet item à une séance ultérieure. Cette proposition est appuyée par monsieur le conseiller Marc Carrière.

Monsieur Simon Rousseau propose d'évaluer la demande après le caucus préparatoire afin de déterminer la faisabilité de cette modification d'ici le mois de mai.

La proposition initiale demeure inscrite telle quelle à l'ordre du jour de la séance du conseil.

7.3 Projet numéro 147013 - Renouvellement de l'entente spécifique concernant le développement de nouveaux programmes en santé, en sciences et tout autre programme menant au développement économique de Gatineau 2026-2030

7.4 Projet numéro 147047 - Renouvellement de l'entente spécifique concernant l'appui à l'Observatoire du développement de l'Outaouais 2027-2031

Madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis déclare se retirer par prudence des délibérations pour les items 7.3 et 7.4, considérant la complexité d'envisager toutes les ramifications pouvant découler de ces résolutions, en lien avec sa charge de cours.

On souligne les bénéfices de ces deux ententes pour la Ville de Gatineau.

9.3 Projet numéro 147049 - Approbation d'un modèle de convention de contribution municipale pour la réalisation et l'exploitation de logements dans le cadre du programme d'habitation abordable du Québec (PHAQ)

On demande des précisions sur le projet ainsi que sur le processus. Notamment, on demande si la Ville a les pouvoirs d'imposer de telles conditions aux organismes.

L'administration précise que le comité choc a été saisi du dossier en mars dernier. La Ville désire encadrer les paramètres des contributions financières et ainsi assurer la saine gestion des fonds municipaux. Le gabarit de base a été élaboré avec le SAJ et facilite la tâche des fonctionnaires pour le traitement de la demande.

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras demande si le fait de ne pas recevoir les documents de la part des organismes, la Ville pourrait refuser de traiter les demandes. L'administration précise que la loi prévoit que si un projet est retenu par le PHAQ, les municipalités ont l'obligation de contribuer financièrement. La SHQ recommande aux municipalités de se doter de documents en appui à la demande de projet.

- 15.1 Projet numéro 147124 --> CE -** Municipalisation du réseau d'aqueduc privé (phase 2) Rue du Gisement - District électoral de l'Orée-du-Parc – Isabelle N. Miron

On invite les collègues à appuyer cet item à l'ordre du jour.

- 17.4 Projet numéro 147054 --> CES -** Ententes de services pour l'aménagement de jardins communautaires

Monsieur le conseiller Steve Moran demande le retrait de cet item de l'ordre du jour, appuyé par madame la conseillère Caroline Murray. Aucun vote n'est demandé sur ce retrait. L'item est donc retiré de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal de ce soir.

- 19.3 Projet numéro 147126 --> CE -** Demande d'aide financière auprès du ministère du Tourisme du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière aux festivals et aux événements touristiques pour la réalisation des éditions 2027, 2028 et 2029 du Domaine des flocons de Bal de Neige

On demande des précisions sur les montants assumés par les partenaires.

Sous toute réserve, on indique que la contribution du partenaire serait d'environ 130 000 \$ de Tourisme Québec et quant à l'organisme fédéral, il contribuera à une hauteur de 50 % de la contribution de la Ville. Une résolution sera présentée au conseil municipal pour approuver la contribution officielle.

- 20.1 Projet numéro 146916 --> CES -** Entente entre le SPVG et la Sûreté du Québec - Équipe dédiée aux vols de véhicules routiers liés pour exportation - Division des enquêtes criminelles - Service de police

Le SPVG participera à une équipe dédiée aux vols de véhicules routiers. Une ressource pourra être dédiée à ce dossier et qui sera financée par le gouvernement fédéral. C'est une préoccupation partagée par plusieurs citoyens.

- 22.5 Projet numéro 147115 --> CES –** Nomination rétroactive des cadres embauchés au cours de la période du 12 novembre 2025 au 30 mars 2026

- 22.6 Projet numéro 147117 --> CES –** Approbation rétroactive des affectations temporaires des cadres ayant débuté au cours de la période du 12 novembre 2025 au 30 mars 2026

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras souhaite comprendre pour quelles raisons nous devons procéder de cette façon.

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras souhaite comprendre pour quelles raisons nous devons procéder à l'adoption rétroactive de ces nominations.

On explique qu'une délégation de pouvoir au comité exécutif était permise dans la charte de la Ville de Gatineau pour la nomination des cadres. Des modifications législatives ont été effectuées et ont modifié ces pouvoirs. Des nominations sont donc à régulariser suivant ces modifications législatives. Plusieurs grandes villes ont été visées par ces modifications et des représentations ont été faites au MAMH pour revenir aux dispositions antérieures. La préoccupation est au niveau opérationnel afin d'avoir le moins d'impact possible sur les équipes. L'administration demande l'appui des membres du conseil afin d'assurer son efficacité.

- 29.1 Projet numéro 147097 -** Adoption de la vision stratégique - Gatineau 2036

On précise que la proposition présentée est concise et claire. La vision stratégique permet de donner une clarté pour les citoyens et de se doter d'une cohérence d'action. La fonction publique pourra être plus performante afin de répondre aux demandes des citoyens. Le citoyen est mis au centre des actions administratives.

On précise que la Ville de Gatineau est dépendante de la fonction publique fédérale. En réponse, on souligne qu'il y a une partie importante de la population qui travaille pour des entreprises privées.

34.11 Projet numéro 146059 - Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 1010-2026 autorisant une dépense et un emprunt de 104 839 000 \$ pour effectuer divers travaux de réfection du réseau routier, des réseaux d'aqueduc et d'égout, de réaménagement de boulevards et de rues, et autres travaux reliés aux infrastructures ainsi que les honoraires professionnels prévus pour la réalisation des travaux inclus au Plan d'investissements - Volet maintien

Monsieur le conseiller Marc Carrière mentionne qu'il y a un montant de 9,4 M\$ qui était réservé pour des études dans le cadre du projet de tramway. Il aimerait avoir un suivi sur cette enveloppe budgétaire.

34.14 Projet numéro 145527 --> CES - Adoption du financement 2027 du Plan d'investissements - Volet maintien 2026, 2027 et 2028

On donne plus de détails sur le renversement du cycle de projet et on invite les collègues à voter en faveur de cet item lors de la séance du conseil municipal.

35.1 Projet numéro 147086 - Mandater l'administration afin de modifier le feu de circulation à l'intersection Maloney et du Cheval-Blanc en y rajoutant une séquence permettant de tourner à droite sur le boulevard Maloney à partir de l'avenue du Cheval-Blanc - Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean Lessard au conseil municipal du 17 mars 2026

Monsieur le conseiller Jean Lessard désire retirer cet item de l'ordre du jour considérant que les services travaillent actuellement sur ce dossier. Cette demande de retrait est appuyée par monsieur le conseiller Steve Moran.

Aucun vote n'est demandé sur le retrait. L'item est donc retiré de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal de ce soir.

35.2 Projet numéro 147087 - Mandater l'administration afin d'installer une traverse piétonnière illuminée à l'intersection de l'avenue du Cheval-Blanc, des rues des Fauvettes et de la Galéasse - Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean Lessard au conseil municipal du 17 mars 2026

Monsieur le conseiller Steve Moran, à titre de président du comité exécutif, propose l'amendement suivant au projet de résolution, appuyé par monsieur le conseiller Jean Lessard :

« Considérant que l'installation récente de feux rectangulaires à clignotement rapide (FRCR) à plusieurs passages pour personne a suscité une hausse des requêtes citoyennes pour en équiper de nouveaux passages;

Considérant le nombre important de passages pour personne et surtout afin d'assurer et de maintenir une cohérence sur l'ensemble du territoire, le Service de la mobilité juge opportun de se doter de critères de justification et de priorisation pour l'ajout de FRCR sur les passages pour personnes dont la présence n'est actuellement pas exigée par les Normes de signalisation provinciales;

Considérant que le Service de la mobilité a déjà prévu, dans sa planification 2026, d'élaborer des critères permettant de recommander et de prioriser les endroits où l'ajout de FRCR serait jugé opportun;

Considérant que le passage situé à l'intersection de l'avenue du Cheval-Blanc et des rues Fauvettes et Galéasse fait partie des passages prévus être analysés en fonction des critères de priorisation à établir;

Considérant que l'implantation de FRCR à cet endroit, ou à tout autre endroit sur le territoire, aura un impact financier et que les budgets devront être établis;

Les membres du comité exécutif recommandent que la demande d'ajout de FRCR à ce passage pour les personnes soit analysée selon les critères de justification et de priorisation à être établis en 2026, afin de valider sa justification et sa priorisation, le tout en fonction des disponibilités budgétaires. »

Le projet de résolution amendé sera inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal de ce soir.

35.3 Projet numéro 147088 - Mandat à l'administration visant à proposer l'adoption d'un règlement permettant de mettre en place un projet pilote pour permettre l'accès aux véhicules tout-terrain (vtt) sur l'avenue Lépine - Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Edmond Leclerc au conseil municipal du 17 mars 2026

Monsieur le conseiller Steve Moran, à titre de président du comité exécutif, propose l'amendement suivant au projet de résolution, appuyé par monsieur le conseiller Edmond Leclerc :

« Considérant que le Service de la mobilité doit vérifier l'admissibilité de la demande à un tel projet pilote à l'égard des exigences réglementaires et légales;

Considérant que le Service de la mobilité doit valider la présence à proximité de sentiers de VTT conformes;

Considérant que le Service de la mobilité doit se pencher sur la sécurité d'un tel projet pilote;

Les membres du comité exécutif recommandent que l'administration municipale soit mandatée afin d'analyser la pertinence, la faisabilité de la demande et qu'elle puisse émettre une recommandation sur la mise en place d'un projet pilote permettant la circulation des véhicules hors route sur l'avenue Lépine. »

Le projet de résolution amendé sera inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal de ce soir.

38.2 Projet numéro 146754 - Proclamation - Journée de sensibilisation à la sensibilité chimique multiple – 12 mai 2026

Madame la conseillère Isabelle Cousineau propose de reporter cet item à la séance du conseil municipal du mois de mai, appuyée par monsieur le conseiller Steve Moran. Aucun vote n'est demandé sur ce report. L'item est donc retiré de l'ordre du jour du conseil municipal de ce soir.

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras souligne qu'il déposera deux documents lors du conseil municipal de ce soir.

Fin du caucus préparatoire public à 14 h 32.